

Les tarifs Adultes 2026/27

Tarifs TTC/Applicables aux particuliers en autofinancement, hors financements professionnels (CPF et plan de développement des compétences)

NOTE

Les tarifs indiqués sont réservés aux particuliers en autofinancement. Les formations financées par le CPF, l'employeur ou un autre organisme financeur font l'objet d'un tarif spécifique, établi selon le programme et les obligations associées. (cf en annexe)

Les forfaits

Tote-bag + livret de bases grammaticales (selon niveau) offert

LE COLLECTIF

ANGLAIS/ESPAGNOL - en présentiel

Les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année. De 3 à 7 personnes dans chaque groupe de même niveau

• Forfait découverte : 3 séances d'1h30 (Offre valable une seule fois – Idéal pour débiter - sans engagement)	-----	108,00 € (24,00€/h)
• Forfait STARTER : 10 séances d'1h30, soit 15 heures :	-----	352,50 € (23,50€/h)
• Forfait SILVER : 24 séances d'1h30, soit 36 heures :	-----	810,00 € (22,50€/h)
• Forfait GOLD : 36 séances d'1h30, soit 54 heures :	-----	1 161,00 € (21,50€/h)
• Forfait PLATINUM : 48 séances d'1h30, soit 72 heures :	-----	1 476,00 € (20,50€/h)
• YOGA ANGLAIS : à la séance ou forfait de 15 heures :	-----	21,00 € la séance, soit 300,00 € les 15 séances

NB : une séance est dite "collective" lorsqu'elle requiert au minimum 3 personnes pour avoir lieu.

Dans le cas où vous êtes seul(e), une solution adaptée pourra être proposée : report, changement de groupe ou séance individuelle d'1h, comptabilisée comme 1h30 de cours collectif.

L'INDIVIDUEL Cours généraux

ANGLAIS/ESPAGNOL - en présentiel et/ou en visio

Les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année. Séances en face à face avec un formateur natif

• Séance en individuel à l'unité	-----	48,00 €/h
• forfait de 10h en individuel	-----	460,00 € (46,00€/h)
• forfait de 20h en individuel	-----	900,00 € (45,00 €/h)
• forfait de 10h en DUO	-----	740,00 € (74,00 €/h), soit 37€/h/pers

Certifications examens

LES PRÉPARATIONS

en présentiel et/ou en visio : uniquement en individuel - Cours spécialisés avec formateur expérimenté, programme personnalisé selon l'examen visé.

• TOEIC	} -----	1h : 55,00 €/h
• IELTS		5 heures : 265 € (53,00 €/h)
• TOEFL		10 heures : 520 € (52,00 €/h)
• CLOE		
• CAMBRIDGE		

LES CERTIFICATIONS -

Centre agréé - Accès aux plateformes d'entraînement selon la certification et la formule choisie (renseignements à l'accueil)

• TOEIC Online 4 skills - Listening, reading, writing & speaking	-----	180,00 €
• TOEIC 2 Skills – Listening & Reading	-----	162,00 €
• CLOE	-----	150,00 €
• CAMBRIDGE	-----	Tarifs variant selon le type d'examen

Modalités de règlement

Paiement possible en une fois ou échelonné jusqu'à 10 mensualités, sans frais supplémentaires, pour les forfaits concernés.

Règlement par chèque, virement bancaire ou prélèvement automatique.

Nos réductions Non cumulables

- -5% en cas de renouvellement d'inscription
- -10% pour le conjoint (même forfait)
- -10 % pour les étudiants sur les forfaits cours généraux, sur justificatif

Tout forfait commencé est dû. Tout forfait non consommé en entier pendant la période indiquée sur la facture et sans réponse de votre part en cas de relance, ne pourra être utilisé l'année suivante.



ANNEXE

Les tarifs Adultes 2026/27

**Tarifs TTC/Applicables aux particuliers en autofinancement,
hors financements professionnels (CPF et plan de développement des compétences)**

Les tarifs appliqués dans le cadre du dispositif Mon Compte Formation (CPF) prennent en compte un ensemble de coûts supplémentaires et obligations administratives spécifiques, qui ne s'appliquent pas aux particuliers finançant eux-mêmes leur formation.

Ces coûts incluent notamment :

- Le temps de gestion administrative imposé par la Caisse des Dépôts (enregistrement sur la plateforme EDOF, suivi qualité, convocations, bilans, pièces justificatives, reporting régulier, etc.)
- Les obligations liées à la certification Qualiopi, obligatoire pour les organismes intervenant sur fonds publics
- Les coûts liés aux certifications finales obligatoires (TOEIC, CLOE), comme :
 - Les cotisations annuelles aux certificateurs officiels
 - Les droits d'inscription aux certifications
 - Les abonnements à leurs plateformes
- Le temps consacré à la personnalisation pédagogique et à la constitution des pièces exigées pour les contrôles qualité.

Un tarif préférentiel est donc appliqué aux particuliers finançant eux-mêmes leur formation (notamment les retraités ou les étudiants), lorsque ces contraintes ne s'appliquent pas.